

# Travaux Etudes Recherche Ressources en Eau

Sous-sol, Mines, Métallurgie  
Matériaux de Construction

→ JCD

09 JUL 2008

ARRIVÉE

Objet : A: 4821 I: c  
N/réf. :  
V/réf. :

Monsieur le Ministre  
De l'Economie, des Finances et de l'Industrie  
DGEMP - DIREM  
Bureau de la Législation Minière - Bat Sieyes  
61, bld, Vincent Auriol - Télédéc 133  
75703 PARIS Cedex 13

La Ferté-Saint-Cyr, le 3 juillet 2008

Monsieur le Ministre,

Je soussigné, André GROSJEAN, domicilié à LA FERTE SAINT CYR, agissant en ma qualité de Président du Conseil d'Administration de la société TERRE, Société Anonyme au capital de 70 000 € dont le siège social est au 14, route de Beaugency - 41220 LA FERTE SAINT CYR,

sollicite, au nom et pour le compte de ladite société, l'octroi d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux concernant une zone géographique du sud du département de MEURTHE ET MOSELLE.

Je déclare, conformément aux dispositions de l'Arrêté du 28 juillet 1995 (JO du 01/09/95), que :

- 1) Les actionnaires de la Société TERRE sont les personnes mentionnés dans le tableau donné en annexe 6.1,

La composition du Conseil d'Administration de la Société TERRE est donnée dans le même tableau

Le Commissaire aux Comptes est Pierre CLAUDEL de nationalité française établi 7, rue du bourg neuf à Orléans - LOIRET -.

L'expert comptable est Sylvie KOLB, de nationalité française établi 17, route de bonneville à LA FERTE SAINT CYR - LOIR ET CHER -.

- 2) Les substances faisant l'objet de la demande sont toutes des hydrocarbures liquides ou gazeux.
- 3) Le permis de recherches en cause est sollicité pour une durée de 3 années, et prendrait le nom de "Permis de Forcelles".

- 4) Ce permis serait valable à l'intérieur d'un bloc délimité par les axes de méridiens et de parallèles joignant successivement les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris :

A	4,14 gr.O	53,85 gr.N
B	4,20 gr.O	53,85 gr.N
C	4,20 gr.O	53,81 gr.N
D	4,12 gr.O	53,81 gr.N
E	4,12 gr.O	53,84 gr.N
F	4,14 gr.O	53,84 gr.N

Le périmètre ainsi défini englobe une superficie totale d'environ 20 km<sup>2</sup>, portant sur partie du territoire du département de la MEURTHE ET MOSELLE (54).

- 5) La société TERRE n'est titulaire et n'a à ce jour introduit aucune autre demande de titres miniers portant sur les hydrocarbures
- 6) L'exploitation du Permis sollicité consistera en la recherche d'hydrocarbures dans les formations du Lettenkohle et du Muschelkalk. Pour ce faire la société TERRE finalisera les études géologiques et géomorphologiques largement engagées, réalisera des études de terrain complémentaires, et deux forages d'exploration

Notre société s'engage à consacrer un effort financier minimal précisé dans le programme des travaux donné en annexe 3.

A l'appui de ma requête, je vous prie de trouver, dans le dossier joints les documents suivants, conformément à l'Arrêté du 28 juillet 1995.

- Documents de nature à justifier des capacités technique et financière de la société demanderesse, et engagement conforme à l'article 7 de l'arrêté du 28 juillet 1995.
- Cinq exemplaires de la carte à l'échelle du 1/25000<sup>ème</sup> et du 1/100000<sup>ème</sup>\* sur lesquels sont précisés le périmètre de la demande et les points géographiques servant à le définir,
- Un mémoire justifiant les limites de ce périmètre, compte tenu notamment de la constitution géologique de la région,
- Une notice d'impact,
- Un engagement conforme à l'Article 5 de l'Arrêté du 28 juillet 1995,
- Un exemplaire certifié conforme des Statuts de la Société TERRE, étant précisé qu'elle est inscrite au Registre du Commerce de BLOIS sous le numéro RCS 288 249 299 000 21.
- Un extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société demanderesse en date du 24 décembre 2007 justifiant des pouvoirs de Monsieur André GROSJEAN

T.E.R.R.E.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 28 juillet 1995, j'envoie des copies de la demande à Monsieur le Préfet du département de la MEURTHE ET MOSELLE, ainsi qu'à Monsieur le Direction Régional de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement de Lorraine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

André GROSJEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'André Grosjean', written over the printed name.